

**USM CO**

**Organisation de la course Régionale 4 du 04 octobre 2020**

**Liste des dispositions prises pour répondre au protocole COVID 19 de la FFCO**

**Préalable :**

Déclaration de la course à la Préfecture pour obtention d’une autorisation

**Pour l’inscription à la course avec un paiement sans contact :**

1 – Licenciés : pré-inscriptions par les clubs sur le site de la FFCO.

* Les pré-inscrits auront l’assurance de courir sur le circuit qu’ils auront choisi.

2 – Licenciés : possibilité offerte de s’inscrire le jour de la course.

* Pas l’assurance de courir sur le circuit souhaité (ça sera selon les cartes restant disponibles)

3 – NON licenciés : possibilité de s’inscrire le jour de la course.

* Pour ce faire, ils devront impérativement venir avec de la monnaie pour faire l’appoint (pas d’échange de monnaie).
* Pas l’assurance de courir sur le circuit souhaité (ça sera selon les cartes restant disponibles)

**Déroulement du « parcours » des concurrents :**

1 – Passage des coureurs par l’atelier ACCUEIL.

* Vérification du nom du coureur sur la liste des pré-inscrits ou ajout sur la liste si non inscrit.
* Délivrance, en échange, d’une définition correspondant au circuit choisi (ou disponible)

2 – NB : Paiement des inscriptions par les clubs « à postériori » sur la base des listes des participants qui auront été inscrits et d’une facture que nous leur communiquerons.

* Chaque club fera son affaire du recouvrement du montant des inscriptions auprès de ses licenciés.

3 – Passage des coureurs munis de leur définition à l’atelier « GEC » pour enregistrement informatique sur leur circuit,

4 – Passage des coureurs à l’atelier « horaire » muni de leur définition pour prise des horaires de départ. L’horaire sera inscrit par l’organisateur au dos de la définition.

5 – A l’atelier « départ », 5 couloirs maxi avec des zones de 2 m par couloir. Les coureurs doivent présenter leur définition avec l’horaire de départ noté au dos.

**Divers :**

6 – Du gel hydro-alcoolique et des masques pour les organisateurs sur les différents ateliers

7 – Les coureurs conservent leurs cartes à l’arrivée.

* nous comptons sur la sportivité de tous pour ne pas la faire voir à tout concurrent qui ne serait pas encore parti.

8 – Port du masque vivement conseillé en dehors des zones de course.

9 – Vente de boissons à la buvette : les clients de la buvette devront impérativement venir de la monnaie pour faire l’appoint (pas d’échange de monnaie).